



Le Canada et la Francophonie

La Francophonie peut se définir comme la communauté des peuples parlant la langue française, ou l'utilisant à des degrés divers, que ce soit sur le plan interne ou sur le plan international. Parallèlement, elle peut être perçue comme étant un cadre institutionnel composé d'organisations et d'associations tant gouvernementales que privées, engagées dans la poursuite du dialogue et de la coopération dans des secteurs d'activités et d'intérêts communs aux membres de cette communauté. Depuis quelques années, le terme «Francophonie» est couramment utilisé pour désigner le mouvement qui travaille à donner à ceux qui utilisent un outil linguistique commun, le français, un cadre organisé et des structures fonctionnelles de coopération et d'échanges.

Fondement de la Francophonie, la langue française est avant tout un instrument de communication et de promotion des cultures et des langues nationales. Si les pays adhérant aux diverses institutions francophones partagent le plus souvent un héritage linguistique et culturel commun, ils ne forment pas pour autant une entité homogène, que ce soit du point de vue socio-culturel, politique ou économique. La diversité des cultures et des langues nationales représentées au sein du monde francophone constitue d'ailleurs un facteur dynamique qui influence fortement l'évolution de la Francophonie.

Ce désir de regroupement des francophones à travers le monde a conduit à la création, sur le plan international, de plusieurs institutions intergouvernementales, la plus importante étant l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), et à la

formation d'organisations et d'associations non gouvernementales.

La participation du gouvernement canadien

Reconnaissant l'importance du «fait français» chez lui et son envergure internationale, le gouvernement canadien s'est associé dès le début à la Francophonie en participant activement à la création et au développement de ses nombreuses institutions. Prolongement du bilinguisme canadien sur le plan international, le rôle joué par le Canada au sein de la Francophonie fait partie intégrante de sa politique étrangère. Soucieux de mettre en valeur les différents aspects de la réalité canadienne, le gouvernement entend valoriser le fait français tant au pays qu'à l'étranger, s'efforçant d'employer la langue française comme moyen de communication, de coopération et de rapprochement entre les peuples qui l'utilisent à divers degrés. Dans cette optique, il a établi un réseau de représentation diplomatique réciproque avec tous les pays francophones, créé un important programme de coopération pour le développement et amorcé un dialogue politique sur les grandes questions internationales. En outre, il est devenu membre de toutes les organisations francophones multilatérales, en particulier de l'Agence de coopération culturelle et technique, et participe à deux conférences annuelles: la Conférence des ministres de l'Éducation nationale (CONFEMEN) et la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES).